

Réunion ordinaire du 6 novembre 1987.

Le six novembre mil neuf cent quatre vingt sept, à quatorze heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy Chivaud, maire. La séance a été publique.

Date de convocation: 30 octobre 1987.

Présents: M. Chivaud Guy, Gouedo Ouisma, Joseph Richoux, Viollet Blodie, Farinault Pierre, Maïre Simone.

Absents: M. Bouderon Raymond, Allary Francis, Phelippeau Pierre, Bourreau Bernard, Gourniveau François.

Secrétaire de séance: M. Farinault Pierre

17. Devenir du Syndicat de  
Vieilles de Montbron  
La Rochefoucauld.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un questionnaire sur le devenir du Syndicat de vieilles de Montbron La Rochefoucauld. Après y avoir répondu, le Conseil Municipal émet le souhait de se voir préciser les rapports existants entre la D D F et le Syndicat de vieilles, principalement au sujet des travaux de point à temps effectués sur les voies communales ainsi que leur facturation. Ces organismes sont-ils indépendants l'un de l'autre ou travaillent-ils en étroite coopération.

tion ? Autant de questions auxquelles le Conseil Municipal  
pourrait se voir donner une réponse par les services  
du Syndicat.

18. Achat Photocopieur. La photocopieuse de la mairie est totalement hors  
d'usage. Monsieur le Maire présente au Conseil  
Municipal plusieurs modèles de photocopieuses avec  
leurs caractéristiques et leur prix. Après avoir  
délibéré, le Conseil Municipal opte pour un copieur 6040  
de marque HARRIS 317 qui lui fut fourni par la maison  
SODIFOB à Angoulême. Le financement en sera  
effectué par virement d'une somme de onze mille  
francs du compte 669 au compte 214, Section Financ.  
lisement, code P.E.C.21.

19. Salle des Fêtes. Actuellement entreposée dans les locaux de l'ancienne  
scierie de Rozet, elle doit être débarrassée le  
plus vite possible, cette propriété devant être vendue.  
Les conseillers suggèrent de l'entreposer dans  
les locaux restés libres de l'ancienne école (pneux,  
hangars) en attendant d'être montée. Le Conseil  
Municipal pense qu'un recours au Syndicat serait  
possible pour l'implantation de cette salle, afin  
d'aller au moindre coût. M. Joseph peut prêter du  
matériel (betonnière, tracteurs) mais il lui faudrait  
plusieurs personnes pour effectuer les travaux de  
terrassement et de béton. Le projet reste à l'étude.

Fait et délibéré les jours, mois et au susdit.  
Ont signé les membres présents.

T. V. H. D.  
[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]